



**Procès-verbal de la réunion de Gaillemarde
23 janvier 2017**

Présents : Christophe Dister, Bourgmestre
Josiane Fransen, Echevine
Isabelle Hinderyckx, Echevine
Didier Van Den Brande, Echevin
Robert Lefebvre, Echevin
Jean Marie Caby, Président du CPAS
Véronique Gontier, agent communal

Monsieur Christophe Dister ouvre la séance.

Ordre du jour :

1. Projets communaux : poste et piscine
2. Projets de Gaillemarde : piste cyclable, rénovation de la Drève de la Ramée
3. Mobilité : demandes des habitants et projet communal
4. Entretien de la roselière de Gaillemarde
5. Plan Propreté
6. Je bosse pour ma commune
7. VOS QUESTIONS.

Afin de préparer au mieux les réunions, les habitants ont la possibilité d'envoyer leurs questions avant la réunion. Celles-ci seront reprises par thème en fin de procès-verbal.

Le PV des réunions est accessible sur le site internet de la Commune, après chaque réunion, ainsi qu'un tableau reprenant l'évolution, le suivi des demandes des citoyens (onglet « Vie pratique » - « Réunion de quartier »).

Toute information complémentaire peut être obtenue auprès de l'agent traitant, Madame Véronique Gontier, 02/634.30.90 – veronique.gontier@lahulpe.be.

1. **PROJETS COMMUNAUX**

La Poste

Le bureau de poste restera à La Hulpe. Mais le bureau de tri sera à Braine L'Alleud.

Achat du bâtiment par la Commune. Objectifs : donner de l'air aux commerces, créer du stationnement, réaliser un projet d'architecture remarquable et non morcellé comme actuellement.

En réflexion :

Possibilité de création de 150 places de parking en sous-sol sur 2 étages : 100 places seraient du parking gratuit, et 100 places seraient louées aux riverains à l'année.

Le bâtiment serait dédié à :

1. la poste (location) ou localisation ailleurs, recherches en cours, peut être à la maison communale
2. la police locale (location)
3. l'extension de l'école communale
4. des logements, appartements à l'étage

L'avant du site sera aménagé en petite placette conviviale et verdurisée.

Le Collège Communal réfléchit le projet pour accueillir du parking et du logement à prix raisonnables. Divers subsides seront sollicités notamment auprès de la Province du Brabant Wallon.

L'espace vert à l'arrière sera conservé.

La piscine communale

La future piscine communale jouxtera l'actuel centre sportif, elle va s'intégrer au bâtiment existant en étant un lien entre le centre sportif et le tennis. Aucune perte de stationnements car suite à la réaffectation du site "Kodak" situé en face, 130 places de parking seront réservées pour le centre sportif.

Le projet de piscine comportera deux niveaux : un niveau avec la piscine, un niveau avec notamment salle de danse, salle de fitness. Les dimensions de la piscine : 16m L x 6m l. La piscine va permettre des cours de natation pour les élèves des écoles, pas de bassin de compétition, aquagym, bébés nageurs, fitness, hydrothérapie...

Ce projet a pour objectif d'être supportable financièrement en réduisant au maximum deux postes de coûts les plus importants dans la gestion d'une piscine c-à-d le personnel et l'énergie.

Une piscine de moins de 100m² (notre cas) ne nécessite pas de maître-nageur en permanence. Les énergies renouvelables telles la cogénération seront utilisées. Un maximum de subsides sera également rassemblé : subsides provinciaux (accord reçu) et subsides régionaux, contacts en cours.

Ce projet ne pèsera pas lourd sur les finances communales (car subsides, pas de maître-nageur en permanence et énergie renouvelables), il est à l'étude depuis des années, et permettra une économie estimée à 40.000€ en termes de transport des classes scolaires vers des piscines situées hors de la Commune.

Un plan financier a été établi. Celui-ci pourra être communiqué dès qu'il sera approuvé par le CA de la RCA. Démarrage du projet en 2017.

2. Projets de Gaillemarde

Rénovation de la Drève de la Ramée

Remise en état jusqu'à l'accès au parking de la Fondation Folon.

Elargissement de la voirie au croisement de la Drève de la Ramée et Rue du Warché.

Elargissement de la voirie et création d'une piste cyclable.

Ce projet est en attente d'un subside, mais le souhait du Collège communal est d'avancer cette année. L'accord d'un riverain pour l'achat d'une bande de terrain pour la piste cyclable est en attente également.

Piste cyclable

La commune a reçu une proposition de réalisation via un auteur de projet, mais ce projet est très onéreux. Objectif réaliser une piste cyclable sur le tronçon entre la Rue Warché et le Chemin de Gaillemarde, et ensuite le long du Chemin de Gaillemarde. Réalisation d'un plateau en béton au carrefour Drève de la Ramée et Chemin de Gaillemarde pour mettre la piste cyclable en évidence et ralentir les voitures.

Demandes des habitants en 2016 :

- Mise du hameau en circulation locale
- Contrôle de police de la mesure et de la vitesse
- Interdit + de 3,5 t
- Mesures en vue de réduire la vitesse : renforcer la signalétique, placer des casses vitesses.

La mise en circulation locale requiert l'accord des communes voisines, Lasne et Waterloo, en raison de voiries de pénétration sur plusieurs communes. Des contacts seront repris en vue d'aboutir à un accord.

Les + 3,5 t sont interdits.

La signalétique de la Rue du Moulin a été renforcée, adaptée, des bollards ont été placés.

2 casses vitesse vont être placés avant le 15 mars 2017 en accord avec le responsable « mobilité » du hameau de Gaillemarde (Val d'Argent et Chemin des Garmilles). Monsieur Lefebvre examine les possibilités d'autres placements ainsi que le remplacement de bollards détruits ou manquants.

3. Entretien de la roselière de Gaillemarde avec le CRA et des bénévoles le 25 février 2017.

4. Plan Propreté : rendre La Hulpe plus propre, selon un nouveau plan axé sur deux points :

- la commune en fait plus
- le citoyen responsable.

Un riverain demande un nettoyage plus régulier des avaloirs et bouches d'égout Rue C. Delpierre.

4. Je bosse pour ma commune : s'investir, donner un peu de son temps pour la Commune et pour les autres exemple recherche de chauffeurs pour le taxi citoyen, de bénévoles pour l'école du devoir, pour aider des personnes isolées. Sous peu une nouvelle opération sera lancée dans 8 quartiers : la boîte à livres, dont une sur la Place de Gaillemarde.

VOS QUESTIONS

- Pourquoi vouloir une importante croissance de la population, qui engendre une densité de circulation aux heures de pointe ? Ce n'est pas une volonté mais une conséquence.
- Possibilité de mettre un STOP au carrefour Ch. De Gaillemarde et Rue du Warché, à examiner.
- Vérifier le casse vitesse Rue C. Delpierre, se disloque.
- Smart Village : comment les nouvelles technologies peuvent améliorer le cadre de vie. La commune planifie d'augmenter les offres de transport publics et de transports verts. Réseau et mise à disposition de vélos électriques prévu pour juin 2017, 4 à 5 vélos dans chaque quartier. Voitures à partager au départ de la gare. Pour les heures de pointes, la commune examine avec la TEC des solutions comme par exemple le « proxibus » (à la demande). Une carte de mobilité permettra d'utiliser les divers moyens de transport : taxi citoyen, vélo, bus/navette ...
- Fin du w-e, le hameau est très sale, possibilité de fermer le ring le w-e. Monsieur Dister invite les habitants du hameau à se concerter, et à revenir vers le collège communal avec une demande, via le porte-parole du quartier, Monsieur Keustermans. Monsieur Keustermans réactive la réflexion et dans un délai de 2 mois revient vers les instances communales. La Commune de La Hulpe quant à elle va écrire aux communes de Lasne et Waterloo concernées par les accès.
- Que faire pour rappeler les zones 30 : marquage au sol, panneaux avec slogan, en réflexion.
- Problème de cambriolage : il semble que le meilleur moyen de se prémunir, autant que faire se peut, est encore le système d'alarme.
- A la prochaine réunion de quartier de Gaillemarde, les habitants souhaitent rencontrer l'agent de quartier.
- 1 nouveau planimètre pour la Place de Gaillemarde est commandé.
- Lors des fauchages tardifs, faucher après le pont de la promenade du Val d'Argent, à transmettre au service technique.

Monsieur Dister clôture la séance,

Pour le Collège Communal,
Christophe Dister.